

PLUi de Saint-Étienne-de-Tinée : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 67 zones, dont 36 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 avril 2026.

- Le PLUi de Saint-Étienne-de-Tinée s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 66 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 67 zones : 36 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 12 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Saint-Étienne-de-Tinée occupe le rang 33 par le nombre de zones délimitées : 16 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 131 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Étienne-de-Tinée depuis 2013, pour 716 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	36 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	12 zones
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_200030195
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200030195/3c792b42afaf0c73febbebdf156b50f/200030195_reglement_20250711.pdf
Règles extraites	66 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Étienne-de-Tinée

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Avalanche, Feu de forêt, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	8 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	2 octobre 2020
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/saint-etienne-de-tinee-06120>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Étienne-de-Tinée : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

3 plans
Avalanche, Inondation, Mouvement de terrain
Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UAc, UBJ, UBK, UDe, UFa2, UFb1, UFb3, UFb4, UTf, UZa6

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

06120
06660
Métropole Nice Côte d'Azur
Alpes-Maritimes
Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones
67 zones
67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Dalmas-le-Selvage (6,8 km)
Isola (14,8 km)
Roubion (18,2 km)
Roure (19,5 km)
Saint-Sauveur-sur-Tinée (22,4 km)
Rimplas (25,0 km)
Péone (14,1 km)
Beuil (16,2 km)
Guillaumes (18,3 km)

15 zones
44 zones
19 zones
14 zones
18 zones
19 zones
48 zones
62 zones
56 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/saint-etienne-de-tinee-06120>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.